



Confédération Paysanne Ardèche

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Le 15/10/2021

Rencontre Confédération paysanne de l'Ardèche Conseil départemental

Pour une répartition plus juste des aides départementales suite au gel 2021!

La Confédération paysanne de l'Ardèche a reçu Mathieu Salel, vice-président du Conseil départemental de l'Ardèche en charge de l'agriculture depuis les élections en juin 2021, vendredi 15 Octobre à Désaignes sur la ferme de David Loupiac et de Benjamin et Cynthia, ses futurs repreneurs.

L'occasion pour la Confédération paysanne de prendre contact avec le nouvel exécutif départemental, d'échanger sur le projet agricole porté par cette nouvelle majorité et d'interpeller déjà le Conseil départemental sur la mise en place de dispositifs plus justes en faveur des paysannes et paysans ardéchois.

En effet, l'agriculture ardéchoise a été durement touchée cette année par l'épisode de gel du mois d'avril mais aussi par quelques épisodes de grêle plus localisés. Arboriculture, viticulture, maraîchage et apiculture notamment ont été fortement impactés ce qui a mis à mal de nombreuses fermes.

Malgré l'annonce immédiate par l'État et les collectivités territoriales d'enveloppes dont les montants pouvaient sembler important, la réalité est beaucoup plus contrastée et la répartition de ces aides n'est pas du tout satisfaisante. Les déclarations politiques qui, la main sur le cœur, promettaient que personne ne serait laissé au bord du chemin ne sont plus que de lointains souvenirs !

Nous regrettions notamment, et une fois de plus, la décision du Conseil Régional de n'accorder des aides qu'aux paysan.nes ayant des emprunts d'investissements en cours . Que fait-on des paysan.nes durement touchés qui ne sont pas dans cette situation ? Le Conseil départemental de l'Ardèche ayant décidé de voter une enveloppe financière et de l'adosser en totalité à ce dispositif régional est donc doublement pénalisant et excluant pour celles et ceux n'ayant pas droit à l'aide régionale malgré leurs fortes pertes.

La Confédération paysanne demande donc au Conseil départemental de l'Ardèche de mettre en place un dispositif complémentaire d'aide d'urgence suite au gel 2021 qui viendrait en aide à tou.tes les paysan.nes en arboriculture, viticulture ou maraîchage qui n'ont été éligibles à aucune aide régionale malgré la perte et les dégâts sur les fermes !

Nous demandons également au Conseil départemental qu'une partie de l'enveloppe annoncée permette d'abonder l'aide régionale au nourrissement qui devrait être mise en place afin d'accompagner la filière apicole ardéchoise, très touchée par les aléas climatiques de l'année.

Cette rencontre a également permis d'échanger sur des sujets aussi importants pour les paysan.nes ardéchois et nos territoires ruraux que l'accès à l'eau et son partage, l'installation de nombreux paysan.nes et la transmission des fermes, la relocalisation des productions et des approvisionnements, la valorisation des produits ardéchois ou le nécessaire besoin de protection de l'activité agricole face au fléau des dégâts de gibier

Cette rencontre a enfin permis de réaffirmer l'importance de la Confédération paysanne en Ardèche pour la représentation, l'information et la défense de ses paysannes et paysans du département. Notre présence au plus près des fermes et dans les commissions départementales, notre travail au quotidien auprès de chaque paysan.ne qui nous sollicite et nos luttes collectives syndicales sont largement reconnus et font de la Confédération paysanne un interlocuteur agricole essentiel pour le Conseil départemental.